



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION



Mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour la période 2022-2024

Publié le 31 mars 2025

Rapport de la commission européenne portant sur la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne en faveur des jeunes (15 à 29 ans), de 2022 à 2024.

Le rapport de la Commission européenne dresse un bilan de la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne (UE) en faveur de la jeunesse sur la période 2022-2024. Il met en lumière les progrès réalisés dans trois axes majeurs : mobiliser, connecter et autonomiser les jeunes. L'analyse revient également sur l'héritage de "l'Année européenne de la jeunesse 2022" et explore les perspectives de coopération future dans le cadre de l'évolution de la politique de la jeunesse après 2027. Enfin, le rapport souligne l'importance d'intégrer la voix des jeunes dans l'élaboration des politiques européennes et fixe les grandes priorités des prochaines années : santé mentale, éducation, emploi et accès au logement.

>> Consultez :

- [Cour des comptes : le rapport annuel consacré aux politiques à l'égard des jeunes](#), actualité publiée le 21 mars 2025, site Vie publique ;
- [Bilan de l'année européenne de la jeunesse 2022](#), Jeunes.gouv, ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative ;

Mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour la période 2022-2024 - IH2EF - Page 2

- [Rapport de la commission européenne relatif à la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour la période 2022-2024](#), 24 mars 2025, Commission européenne.

Source : Commission européenne